TERRES des CONFLUENCES
communauté de communes

www.terresdesconfluences.fr

P. 6-7

**FOCUS SUR...**
*Le service Travaux Mécaniques*

P. 10 > 12

**BUDGETS 2025**

P. 19

**CONVENTION TERRITORIALE GLOBALE**
*Un territoire mobilisé pour les tout-petits*



N° 13
JAN. > JUIN 2025


# CONFLUENCES

LE MAGAZINE DE VOTRE **INTERCOMMUNALITÉ**

# ÉDITORIAL

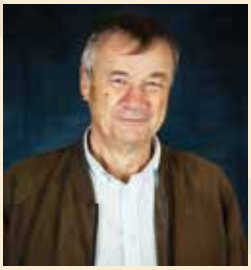

**Notre territoire en action**

L'été arrive et avec lui cette parenthèse propice à la détente, aux retrouvailles et à la découverte de notre territoire sous ses plus beaux jours.
Ce nouveau numéro du magazine communautaire vous accompagne dans cette saison, avec des actualités, des projets en cours, et un supplément très attendu : **le livret des manifestations de l'été**, élaboré une nouvelle fois **avec l'Office de Tourisme**, pour vous permettre de ne rien manquer des temps forts culturels, festifs et associatifs près de chez vous. Ce guide, co-construit avec les acteurs du territoire, témoigne de la richesse et du dynamisme de notre vie locale à l'attention de tous, touristes comme habitants.

Ce numéro est aussi l'occasion de faire le point sur les **grandes orientations budgétaires de 2025**. Dans un contexte économique exigeant, nous avons fait le choix d'un budget volontaire, équilibré et orienté vers l'investissement utile : celui qui améliore concrètement votre quotidien et prépare l'avenir de notre territoire.

La **maison de santé de Castelsarrasin** s'inscrit pleinement dans cette logique. Elle représente un projet structurant pour répondre aux besoins croissants en matière de santé, avec une offre de soins de proximité modernisée, pensée pour les professionnels comme pour les patients.

Cette année, nous souhaitons également mettre en lumière le travail essentiel du **Service des Travaux Mécaniques**, qui intervient quotidiennement sur notre territoire, notamment pour le fauchage des fossés. Un travail souvent peu valorisé mais fondamental pour la sécurité et la qualité de vie de tous.

Nous avons également lancé une **résidence de territoire** en partenariat avec l'agence Deux Degrés. Cette démarche innovante, participative et sensible, vise à mieux comprendre notre territoire dans toutes ses dimensions y compris émotionnelle pour construire, avec vous, des projets justes et en phase avec nos valeurs partagées.

Au fil de ces pages, vous découvrirez un territoire en mouvement, porté par une vision collective et des projets concrets. Merci à toutes celles et ceux qui y contribuent au quotidien.

Je vous souhaite à toutes et à tous un très bel été, riche en découvertes, en partages et en moments heureux.

**Dominique Briois**, *Président.*


3-4 **L'Actualité, en brèves !**

5 **GEMAPI**
Prévention des inondations :
Une démarche collective engagée sur la Garonne débordante

6-7 **Focus sur le service des travaux mécaniques**
Acteur essentiel pour l'entretien de notre territoire

8-9 **Cuisine Centrale**
Dans nos assiettes : Cuisiner local, bon et éducatif

10 > 12 **Budget 2025**

13 **Office de Tourisme Intercommunal**
Acteur clé de notre territoire

14 **OPAH**
Rencontre avec URBANIS : Dans les coulisses de l'opération

15 **PLUi-H et PCAET**
Modification du PLUi-H : Une procédure simplifiée prévue pour 2025
Le Plan Climat de Terres des Confluences : Un engagement territorial pour l'avenir

16 **Relais Petite Enfance**
Les RPE de Moissac et Castelsarrasin font peau neuve avec de nouveaux locaux.
Exposition photos du RPE : Un regard unique sur la petite enfance

17-18 **Social / Santé**
Une avancée majeure pour la santé à Castelsarrasin : La Maison de Santé prend forme !
Former aux Premiers Secours en Santé Mentale : Une priorité locale
Sensibilisation aux conduites addictives : Un temps d'échange pour mieux accompagner

19 **Convention Territoriale Globale**
Un territoire mobilisé pour les tout-petits

20 **Le café des Confluences**


## CONTACTER LA CCTC

La Communauté de Communes Terres des Confluences vous accueille :

**Du lundi au vendredi**
De 9h à 12h et de 14h à 17h

636, Rue des Confluences
82102 CASTELSARRASIN Cedex

**Tél. :** 05 63 95 56 00
**Mail :** accueil@terresdesconfluences.fr

*www.terresdesconfluences.fr*


**Magazine CONFLUENCES** édité par la Communauté de communes Terres des Confluences - Édition semestrielle - Imprimé à 20820 exemplaires - Dépôt légal
**Directeur de la publication :** Dominique BRIOIS
**Coordination de rédaction :** Bernard BOUCHÉ
**Graphisme :** Anne-Fleur Dauchez et Corine Leroy / studio-lalo.fr
**Impression :** Techniprint Montauban
**Crédits photos :** Terres des Confluences, Freepik, Adobe Stock, Office de Tourisme Moissac – Terres des Confluences, Sébastien Pouchard, SMEAG, Deux Degrés, X,…

*Ce document est imprimé par une entreprise labellisée Imprim'vert avec des encres végétales sur du papier issu de forêts gérées durablement.*

# L'ACTUALITÉ EN BRÈVES !

## RESTONS EN CONTACT

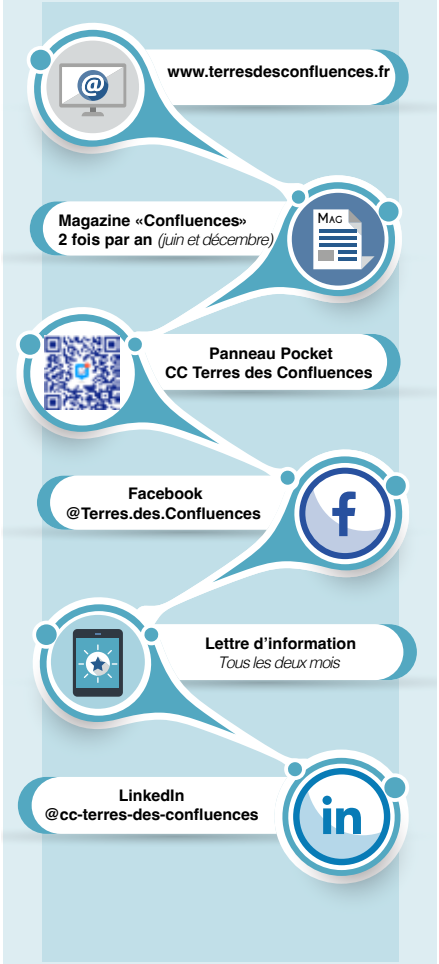


## LES CAFÉS CONFLUENCES : UNE PAUSE POUR IMAGINER L'AVENIR DU TERRITOIRE

**Du 18 au 21 juin, la Communauté de Communes Terres des Confluences vous invite à partager un moment d'échange autour d'un café. Dans le cadre de notre démarche de marketing territorial, ces rencontres conviviales sont l'occasion de recueillir vos idées et vos aspirations pour le territoire.**

Comme dans un café, nous prendrons votre commande : *Que souhaitez-vous pour l'avenir de votre territoire ? Quelle est la bonne recette selon vous ?*

Pendant ces quatre jours, nous serons accompagnés par l'agence **Deux Degrés**, pour animer les échanges et enrichir la réflexion. Cet univers chaleureux et fédérateur permettra de poser un cadre décomplexé, propice au dialogue.
Ne manquez pas cette occasion de venir à notre rencontre et de contribuer à construire ensemble le territoire de demain ! *Programme disponible au dos du magazine.*

## FIN DU RÉSEAU CUIVRE : VOTRE COMMUNE EST-ELLE CONCERNÉE ?

Le réseau téléphonique historique en cuivre s'apprête à disparaître. À partir de **2026**, le service sera **progressivement arrêté** sur le territoire de la **Communauté de Communes Terres des Confluences**, avec une extinction complète prévue d'ici **2028**. La fibre optique, déjà largement adoptée localement, prend le relais.

**Calendrier d'arrêt par commune :**

- **À partir du 1er janvier 2026 :**
  *Castelsarrasin, Saint-Porquier*
- **À partir du 1er janvier 2027 :**
  *Castelferrus, La Ville-Dieu-du-Temple, Lizac, Moissac, Saint-Aignan*
- **À partir du 1er janvier 2028 :**
  *Angeville, Boudou, Castelmayran, Caumont, Cordes-Tolosannes, Coutures, Durfort-Lacapelette, Fajolles, Garganvillar, Labourgade, Lafitte, Montaïn, Montesquieu, Saint-Arroumex, Saint-Nicolas-de-la-Grave*

Pour maintenir un service téléphonique ou internet fixe, vous devez passer à la fibre. Faites le test d'éligibilité sur octogone-fibre.fr, choisissez un opérateur, et planifiez votre raccordement (souvent gratuit).

Plus d'infos : www.82amenagement.fr – www.octogone-fibre.fr

Le programme d'aménagement porté par Tarn-et-Garonne Numérique est cofinancé par l'Etat, la Région Occitanie, le Conseil Départemental de Tarn-et-Garonne et la Communauté de communes.

## NOUVEAU LIEU DE RETRAIT DES CARTES D'ACCÈS !

Depuis le 14 avril 2025, la récupération des cartes déchetteries, qu'elles soient déjà créées ou en cours de création, se fait exclusivement à l'antenne de collecte des déchets de Castelsarrasin.

**Où récupérer votre carte ?**
L'antenne de collecte des déchets au 8 bis Chemin de Notre Dame d'Alem, 82100 Castelsarrasin.

**Horaires d'ouverture au public :**
Lundi, Mardi et Jeudi de 13h à 16h.

**Besoin d'informations ?**
Le service collecte des déchets reste à votre disposition pour répondre à toutes vos questions par téléphone du lundi au vendredi de 8h45 à 12h et de 13h45 à 16h30
**Tél. :** 05 63 95 56 00 – Choix « 2 »
**Email :** service.dechets@terresdesconfluences.fr

## NOUVEAUX CALENDRIERS DE COLLECTE DISPONIBLES DÈS LE 1ER JUILLET !

À partir du **1er juillet**, les **nouveaux calendriers de collecte des déchets** seront disponibles en ligne sur le site de la **Communauté de Communes Terres des Confluences.**

Pour connaître les jours de ramassage des ordures ménagères ou du tri sélectif dans votre commune, consultez ou téléchargez votre calendrier personnalisé sur www.terresdesconfluences.fr (*rubrique "Déchets"*)

**N'oubliez pas :** bien trier, c'est faciliter le recyclage et préserver notre environnement. Pensez aussi à consulter les consignes de tri en ligne !

## NOUVELLE PERMANENCE DES ATELIERS NUMÉRIQUES À CASTELFERRUS !

**Castelferrus rejoint les 16 communes déjà engagées dans le programme des ateliers numériques de la Communauté de Communes Terres des Confluences.**

Aujourd'hui, de nombreuses démarches administratives et services se dématérialisent, rendant l'usage du numérique incontournable. Pour répondre à ces nouveaux besoins, ces ateliers gratuits et accessibles à tous vous permettront d'apprendre à naviguer sur internet en toute sécurité, utiliser une boîte mail et envoyer des documents, réaliser vos démarches en ligne (CAF, impôts, Ameli…), gérer vos rendez-vous médicaux ou bancaires, découvrir les bases du traitement de texte et bien plus encore !

Ne restez pas seul face aux défis du numérique, venez apprendre dans une ambiance conviviale et bienveillante !

Retrouvez les dates des prochains ateliers sur notre site internet !
**Inscription et infos par téléphone** au 06 76 81 11 12 ou **par mail** à conseiller.numerique@terresdesconfluences.fr

DÉMARCHE Garonne DÉBORDANTE

# PRÉVENTION DES INONDATIONS : UNE DÉMARCHE COLLECTIVE ENGAGÉE SUR LA GARONNE DÉBORDANTE

*Face aux risques d'inondation, les intercommunalités riveraines de la Garonne en aval de Toulouse Métropole unissent leurs forces. Accompagnées par le SMEAG, elles travaillent à l'élaboration d'un Plan Pluriannuel de Gestion et d'un Programme d'Actions de Prévention des Inondations (PAPI). Le premier atelier de concertation s'est tenu à Saint-Aignan, rassemblant élus et techniciens pour poser les bases de cette stratégie commune.*

En 2023, plusieurs intercommunalités situées en bord de Garonne, en aval de Toulouse, ont décidé de faire équipe pour mieux gérer les milieux aquatiques et se préparer aux inondations. Cette initiative, baptisée « Garonne débordante », est accompagnée par le SMEAG (Syndicat Mixte d'Études et d'Aménagement de la Garonne) dans le cadre du Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) Vallée de la Garonne.

**Les intercommunalités du secteur « Garonne débordante » sont engagées dans une démarche commune de prévention des inondations.**

L'objectif est de mettre en place une stratégie commune pour à la fois **protéger les habitants et leurs biens** et **préserver les milieux naturels**. Pour y parvenir, deux grands projets sont lancés : un **Plan Pluriannuel de Gestion (PPG)** des milieux aquatiques et un **Programme d'Actions de Prévention des Inondations (PAPI).** Ce dernier permettra de coordonner les efforts entre l'État et les collectivités territoriales en matière de prévention des risques pour mieux anticiper les crues.

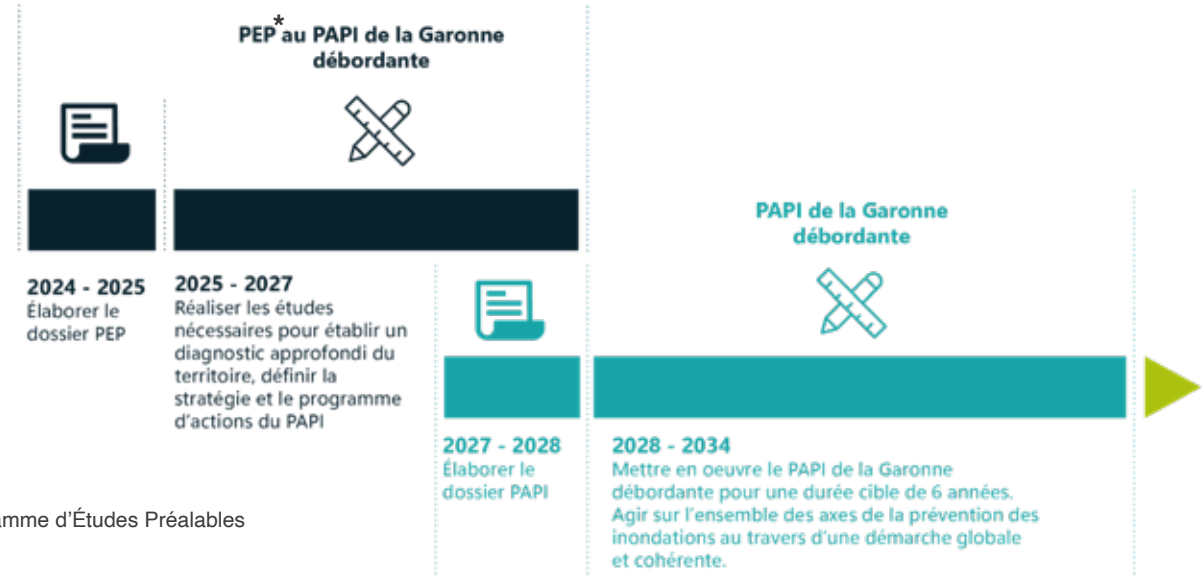


* Programme d'Études Préalables

Le coup d'envoi de cette démarche a été donné le **25 juin 2024**, qui après un diagnostic du risque inondation, s'est concrétisé le **13 février 2025**, lors d'un premier atelier de concertation organisé à Saint-Aignan. Réunis dans le foyer rural, **27 élus et techniciens** représentant les **44 communes concernées** ont commencé à identifier ensemble les enjeux et les besoins du territoire en matière de prévention des inondations.

Ce temps d'échange marque une étape importante : il montre la volonté des acteurs locaux d'agir collectivement face aux risques, conciliant **protection des populations et des biens** avec la **préservation et la restauration des milieux naturels**. Il marque l'implication des collectivités dans la co-construction d'un programme d'actions structuré et adapté aux spécificités locales. Un deuxième atelier a eu lieu le 20 mai pour construire ensemble un plan d'actions concret et adapté aux réalités du terrain.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE · eau GRAND SUD-OUEST · Occitanie · TARN-ET-GARONNE · PRÉFET DE TARN-ET-GARONNE

**Le mot de M. Samain, Vice-Président en charge de l'environnement**

*Ces ateliers ont permis d'échanger entre les élus et les techniciens sur les problèmes des inondations de la Garonne. C'est un sujet extrêmement important pour notre Communauté de Communes qui nous pose beaucoup d'inquiétude. Mais malheureusement, avant de renforcer et même de refaire certaines digues, les processus administratifs font que cela ne pourra pas se réaliser avant deux ou trois ans. Souhaitons que nous n'ayons pas à subir des crues importantes durant cet intervalle.*

# FOCUS SUR L'ÉQUIPE TRAVAUX MÉCANIQUES : DES EXPERTS DISCRETS MAIS ESSENTIELS AU QUOTIDIEN

*Dans les coulisses de la sécurité routière et de l'entretien de notre territoire, il existe une équipe peu visible mais dont le rôle est crucial : l'équipe Travaux Mécaniques du service Voirie de la Communauté de Communes Terres des Confluences. Ils ne comptent pas les kilomètres, mais ils les entretiennent !*

Composée d'un chef d'équipe et de cinq agents polyvalents, cette équipe est le bras mécanique de notre service Voirie, une vraie brigade de terrain qui œuvre toute l'année pour garder nos accotements propres, nos fossés dégagés. Elle dispose d'un parc matériel composé de trois épareuses, d'une pelle mécanique et d'un camion. Ces outils puissants, maniés avec rigueur et précision, sont au cœur des interventions tout au long de l'année.

## Un travail rythmé par les saisons

Les trois épareuses de l'équipe sont à l'œuvre dès l'automne pour le broyage des ronces et de la végétation sur les accotements. Cette opération est indispensable pour préserver la visibilité, prévenir les risques d'incendie et maintenir la propreté des voies. Mais c'est à partir du 15 avril, pour des raisons réglementaires de protection de la faune et la flore, que démarre une mission emblématique : le fauchage (coupure des herbes hautes en bord de route). En deux grandes passes, d'avril à fin juillet, ce travail garantit la visibilité et la sécurité des routes hors agglomération du territoire. Sur une année, l'équipe parcourt près de 630 kilomètres (en trois temps) pour assurer l'entretien des abords de chaussée.

## Des missions de précision

Parallèlement, la pelle mécanique et le camion interviennent sur d'autres chantiers : curage et entretien des fossés, réglage des accotements, renforcement des berges avec de l'enrochement, ou encore création de nouveaux fossés.
En 2024, l'équipe Pelle et Camion, composée de deux agents, a mené diverses opérations d'entretien :

- **Curage de fossés :** 55 km.
- **Réglage d'accotements :** 29 km pour lisser et stabiliser les bords de route.
- **Enrochement :** 162 tonnes de blocs calcaires posés pour consolider les abords.
- **Busage :** 360 mètres linéaires de canalisations installés.
- **Maçonnerie :** 19 têtes de ponts et ouvrages divers construits.
- **Purge de chaussée :** 1 250 m² traités pour renforcer la structure routière.
- Et même **12 journées** de prêt de pelle aux communes partenaires !

Sur les deux champs d'action de l'équipe Travaux mécanique, chaque intervention demande minutie, concentration et expertise. Le bon état des routes passe par un travail souvent discret mais toujours essentiel, effectué avec rigueur et souci du détail.

### Un savoir-faire local et un esprit d'équipe

Les agents sont très attachés à leur matériel qu'ils connaissent parfaitement. L'un d'eux, particulièrement compétent en mécanique, permet à l'équipe de réaliser une grande partie de l'entretien des engins en régie. Cela garantit réactivité, efficacité et prolongation de la durée de vie du matériel. Si certains travaux restent confiés à des prestataires extérieurs, l'autonomie de l'équipe ne cesse de croître. En 2025, l'équipe sera renforcée avec l'arrivée d'une nouvelle épareuse (rotofaucheuse).

### Un travail en lien avec les communes

L'équipe travaille main dans la main avec les élus locaux et l'équipe polyvalente de la voirie pour créer de nouveaux fossés, améliorer les infrastructures et répondre aux besoins du territoire. Un vrai travail d'équipe pour un service public de qualité.

*« Ces métiers exigent à la fois technicité et discrétion. Chaque intervention, aussi simple qu'elle puisse paraître, contribue directement à la sécurité et au confort de circulation de nos habitants »*, souligne le responsable de l'équipe Travaux Mécaniques.

### Attention, travaux en cours !

Quand vous croisez une épareuse ou une pelle mécanique, pensez à lever le pied ! Ces engins ont besoin de place pour manœuvrer, et les agents travaillent souvent tout près de la route. Ralentissez, soyez patients, et suivez les consignes : pas de dépassement hasardeux, un peu de distance, et tout le monde reste en sécurité. Un petit coup de frein pour un grand coup de pouce à ceux qui entretiennent nos routes au quotidien !

Grâce à l'engagement et au savoir-faire de cette équipe, les routes de notre territoire restent sûres, propres et bien entretenues tout au long de l'année. Derrière chaque route dégagée, chaque fossé propre ou chaque bordure stable, il y a un travail de fourmi, des gestes précis et une équipe passionnée. Merci à eux de veiller, chaque jour, sur notre sécurité !

## ZAE DE LA BIARNE À SAINT-NICOLAS-DE-LA-GRAVE : LES TRAVAUX SONT TERMINÉS, LA COMMERCIALISATION PROGRESSE

Les travaux de la Zone d'Activités Économiques (ZAE) de la Biarne sont désormais finalisés, marquant une étape importante dans le développement économique de Saint-Nicolas-de-la-Grave. Ce projet ambitieux, pensé pour accueillir des entreprises artisanales, industrielles et commerciales, vise à renforcer le tissu économique local et à encourager la création d'emplois.

Située sur une emprise totale de 21 945 m², la zone propose 9 lots constructibles à un tarif attractif de 17 € HT/m², afin de favoriser l'implantation d'entreprises de proximité dans des conditions avantageuses.

La commercialisation, engagée dès la phase de pré-aménagement, se poursuit activement. Plusieurs contacts sont déjà établis avec des porteurs de projets intéressés, et les premiers dossiers d'implantation sont à l'étude.

Avec un investissement de 667 000 € TTC, la ZAE de la Biarne constitue un levier stratégique pour soutenir le dynamisme économique du territoire. Les entreprises désireuses de s'y installer sont invitées à se rapprocher des services compétents pour connaître les disponibilités restantes.

**Contact : Service Développement Économique**
Mail : economie@terresdesconfluences.fr - Tél. : 05 63 95 56 05

# DANS NOS ASSIETTES :

# CUISINER LOCAL, BON ET ÉDUCATIF !

# UNE CUISINE CENTRALE AU CŒUR DE NOTRE TERRITOIRE

*La cuisine centrale de l'intercommunalité concocte chaque jour plus de 2 000 repas pour les écoles, les crèches, et le portage à domicile. Sa mission est d'allier qualité nutritionnelle, plaisir gustatif et ancrage local.*

## DES PRODUITS LOCAUX DANS VOS ASSIETTES

Grâce à une démarche engagée, la cuisine centrale valorise les produits frais, locaux et bio, en collaboration avec de nombreux producteurs de notre territoire.
En 2024, plus de 10 fournisseurs locaux participent à cette belle aventure :

**Sca Le Pré Vert** – **Périgueux (24)**
Coopérative d'éleveurs bio du Sud-Ouest
100% de Sauté de veau

**Blason d'Or** – **Saint Laurent Les Vignes (24)**
Volailles nées, élevées, abattues et transformées en Périgord
100% de notre viande de poulet

**Moulin de Montricout** – **Montricout (82)**
Farine d'origine biologique

**La ferme du Penot** – **Caumont (82)** Lait d'origine biologique

**Coop fruitière** – **Moissac (82)**
Melon

**Bousquet Viande** – **Rodez (12)**
Boucherie et atelier de fabrication
Sauté de bœuf de race Aubrac origine France ( Aveyron, Lozère ou Cantal)
Chipolatas / Saucisse de Toulouse : porc origine France et fabrication locale

**Mme Boerchia** – **Les Barthes (82)**
Agriculture raisonnée
Prunes / Cerises / Pêches / Nectarines / Abricots / Raisins
Selon saison

**Aux saveurs du Quercy** – **Cazes-Mondenard (82)**
Groupement de producteurs locaux et bio (ou en conversion) sur le Tarn-et-Garonne
100% des pommes à compote (réformées)

**Serres de Bessières** – **Bessières (31)**
Producteur de tomates de mai à novembre

**Yéo Frais** – **Toulouse (31)**
Laiterie fabriquant des yaourts avec du lait français d'origine biologique
Yaourt à la vanille de marque Yogourmand

**Boulangerie Combarieu** – **Moissac (82)**
Pain pour les écoles et le CCAS de Moissac

**Boulangerie Une graine et des rêves** – **Castelsarrasin (82**
Pain pour les écoles et le CCAS de Castelsarrasin

**Qualisol** – **Castelsarrasin (82)**
Légumineux bio

## APPRENDRE EN MANGEANT : LES ANIMATIONS EN TERRES DES CONFLUENCES

Tout au long de l'année, des animations pédagogiques sont proposées dans les écoles : une manière ludique de relier alimentation, santé et écologie.
Exemples d'animations 2023-2024 :

- Fête du chasselas
- Cuisine du monde
- Mission TRI (tri des déchets)
- Planter les radis
- Les fromages d'ici et d'ailleurs, ...

Ces temps forts permettent de sensibiliser les enfants à l'origine des produits, à la diversité alimentaire et à la saisonnalité.

## COPIL ET COMMISSIONS MENUS : CUISINER ENSEMBLE

Un Comité de pilotage (COPIL) réunit régulièrement les acteurs de la restauration scolaire (élus des communes concernées, chefs de service Petite Enfance et CCAS, Techniciens de la Communauté de Communes, nutritionniste, titulaire du marché …) Il permet de faire le point sur les sujets techniques liés à la gestion de la cuisine centrale et de traiter les doléances de chaque partie prenante.

En complément, les commissions menus permettent de fixer les grandes orientations alimentaires liées aux attentes des familles et aux enjeux environnementaux et elles permettent de construire ensemble des menus :
• équilibrés,
• de saison,
• ludiques et savoureux !

## CE QUE LES ENFANTS ET LES AÎNÉS PENSENT DES REPAS 2024 : UNE CUISINE CENTRALE AU SERVICE DE TOUS LES ÂGES

Chaque année, la Communauté de Communes Terres des Confluences évalue la qualité des repas préparés par la cuisine centrale. Qu'ils soient destinés aux écoliers, aux personnes âgées via le portage de repas à domicile, ces repas doivent répondre à des attentes variées : goût, équilibre, plaisir et diversité.

Cette infographie présente les résultats clés de l'édition 2024, menée dans 16 écoles du territoire et une centaine de bénéficiaires des CCAS. Elle permet d'identifier les points forts et les axes d'amélioration, dans une démarche continue de qualité et de dialogue avec les enfants, les familles, les bénéficiaires du portage de repas et les équipes éducatives.

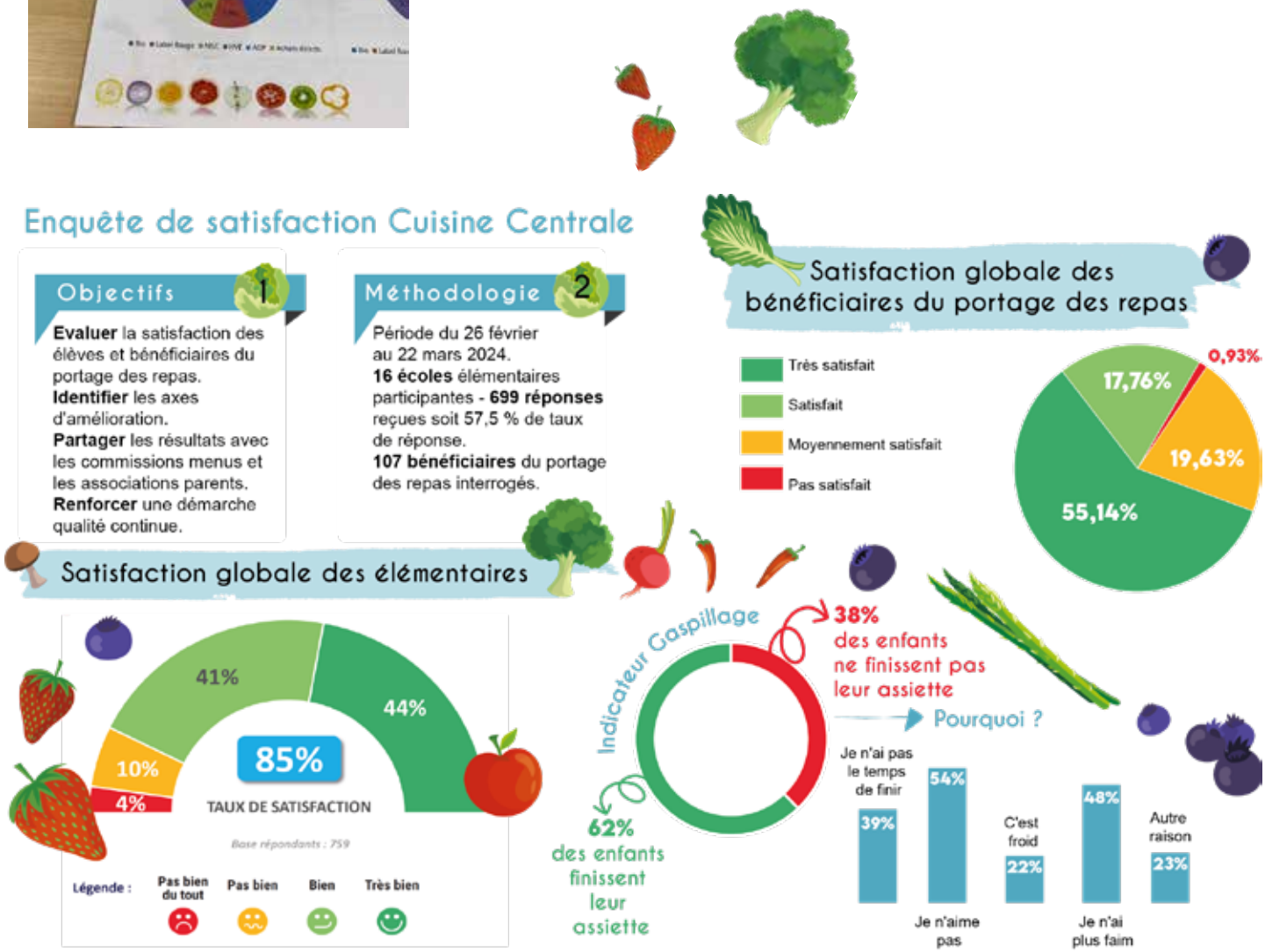

# BUDGETS 2025

## CONSTRUIRE DEMAIN, DÈS AUJOURD'HUI

**Dans un contexte économique exigeant, la Communauté de Communes réaffirme son engagement en faveur d'une gestion financière rigoureuse et responsable.**

Pour l'année 2025, aucune augmentation des impôts ne sera appliquée : ni sur la taxe foncière, ni sur la cotisation des entreprises, ni sur la taxe GEMAPI liée à la gestion des milieux aquatiques. Même constat pour le service de la collecte et traitement des déchets : la taxe d'enlèvement des ordures ménagères et la redevance spéciale resteront inchangées.

Parallèlement, la maîtrise des dépenses reste une priorité, avec une hausse très modérée de 1% des charges de fonctionnement et 2% pour les charges de personnel.
Ce pilotage prudent permet à la collectivité de préserver un équilibre budgétaire solide, garant d'un avenir financier stable et durable.

## BUDGET COLLECTE ET TRAITEMENT DES DÉCHETS

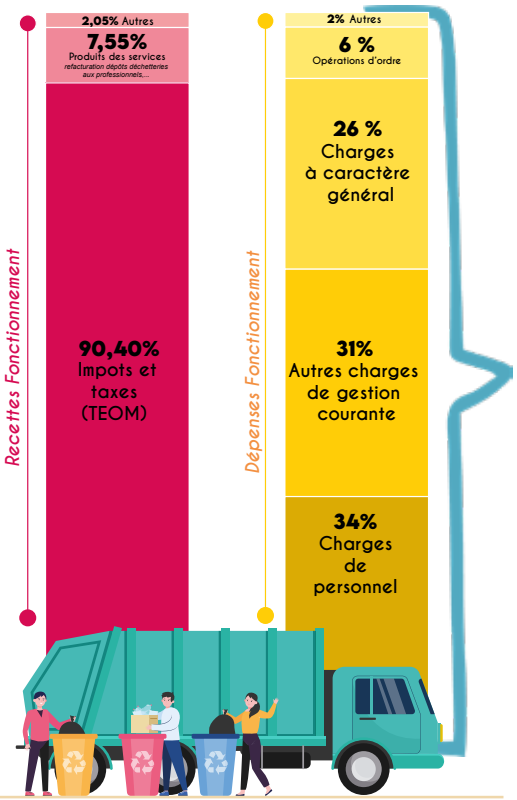


### Investissements :
### 1,4 M€

• Commande d'une benne à ordures ménagères d'un montant de 278 349,20€ en 2024 impactant la section investissement du budget 2025.

• Achat d'un compacteur pour 170 K€ afin de réduire les rotations en déchetterie.

### Le budget fonctionnement Collecte et traitement des déchets :
### 5,5 M€

Le budget consacré à la collecte et au traitement des déchets est un budget annexe, financé à plus de 90 % par la taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM).
**Cette année encore, aucune augmentation de cette taxe n'est prévue.**

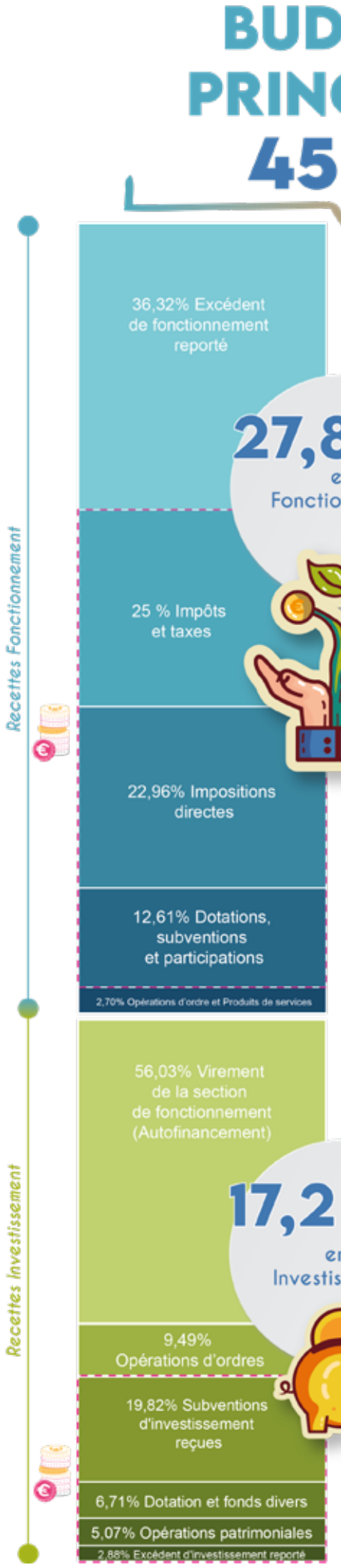

## Recettes et dépenses : réelles ou d'ordre ?

Quand on parle budget, il y a deux types de mouvements : ceux qui font bouger l'argent, et ceux qui bougent juste les lignes comptables.

**Recettes et dépenses réelles :**
Ce sont les entrées et sorties d'argent concrètes.
*Exemples : impôts perçus, factures payées, salaires, travaux…*

**Recettes et dépenses d'ordre :**
Ce sont des écritures comptables, sans impact sur la trésorerie.
*Exemples : amortissement d'un bâtiment, transfert entre comptes.*

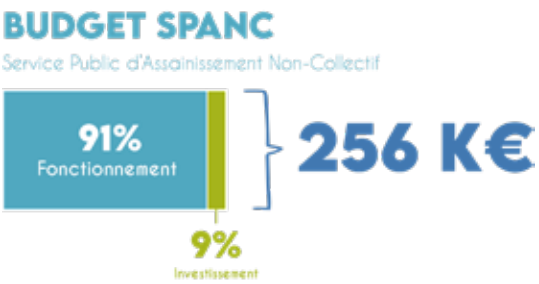


## En route pour demain !
## Les temps forts du Plan Pluriannuel d'Investissement (PPI) 2025-2027

À travers ce Plan Pluriannuel d'Investissement (PPI) 2025-2027, la collectivité affirme sa volonté de préparer l'avenir en engageant des projets ambitieux et structurants.

Voici une sélection — non exhaustive — des opérations emblématiques qui illustrent notre engagement en faveur d'un développement durable, solidaire et innovant du territoire.

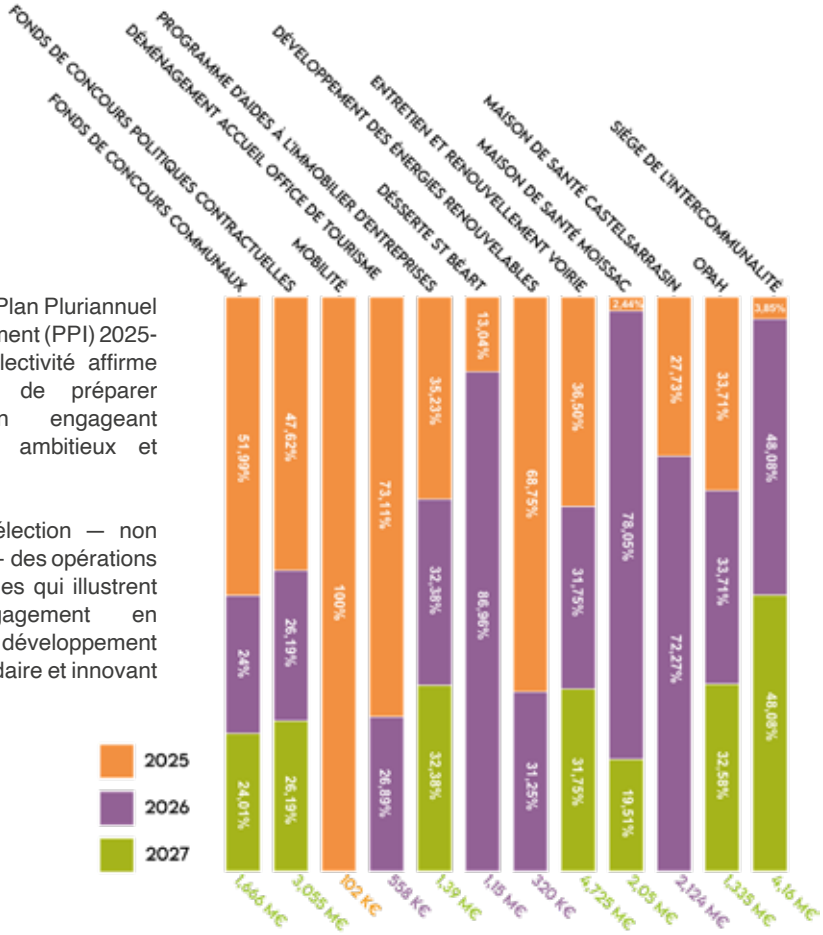

## La fiscalité locale : Comment soutient-elle les projets du territoire ?

La fiscalité locale représente une part essentielle des ressources de la collectivité. Elle permet de financer les services du quotidien ainsi que les grands projets d'investissement. L'objectif : répondre aux besoins des habitants tout en veillant à ne pas alourdir leur contribution. Dans cette logique, la collectivité s'attache à maintenir un juste équilibre entre recettes fiscales et maîtrise des dépenses. Parmi les principales recettes fiscales figure la taxe foncière, payée par les propriétaires de biens immobiliers. Elle joue un rôle central dans le budget local, car elle offre une ressource stable et pérenne.

## La dette par habitant : Un ration controlé

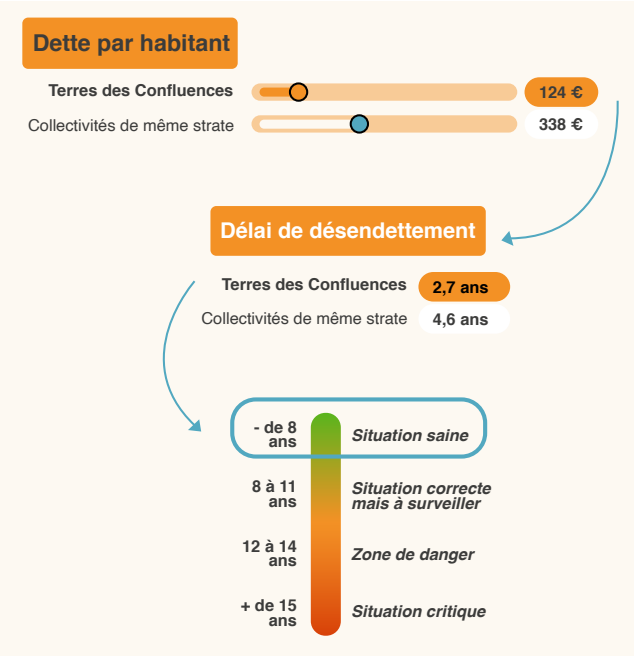


## Des taux inchangés pour 2025

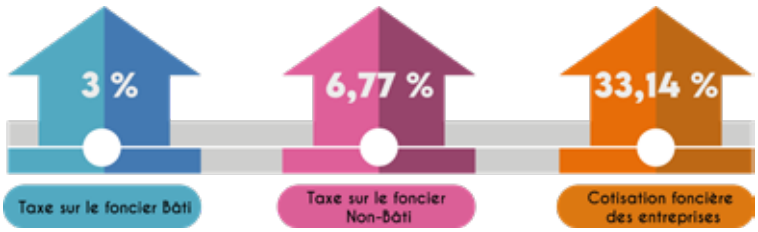

## La Taxe Foncière en Pratique : Clés de Lecture

La taxe foncière est un impôt local payé chaque année par les propriétaires de biens immobiliers.
Elle est calculée à partir de la valeur locative cadastrale du bien, c'est-à-dire le loyer théorique qu'il pourrait générer s'il était mis en location. Cette base est ensuite multipliée par un taux d'imposition fixé par les collectivités locales.

Chaque année, l'État revalorise la valeur locative pour tenir compte de l'inflation : en 2025, cette revalorisation automatique est fixée à +1,7 %, ce qui entraîne mécaniquement une hausse du montant de la taxe foncière, même si les taux votés localement restent inchangés.

Impôts perçus par la CC Terres des Confluences 0% d'augmentation en 2025

Base locative +1,7% cette année définie par l'Etat

| Taxes foncières 2024 | Commune | Syndicat de communes | Inter communalité | Taxes spéciales | Taxe ordures ménagères | Taxe GEMAPI | Total des cotisations |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| Taux 2023 | 45,01 % | % | 2,53 % | 0,567 % | 12,49 % | 0,326 % | |
| Taux 2024 | 46,81 % | % | 2,63 % | 0,609 % | 12,49 % | 0,311 % | |
| Adresse | | | | | | | |
| Base | 1795 | | 1795 | 1795 | 1795 | 1795 | |
| Cotisation | 840 | | 47 | 11 | 224 | 6 | 1128 |
| Cotisation lissée | | | | | | | |

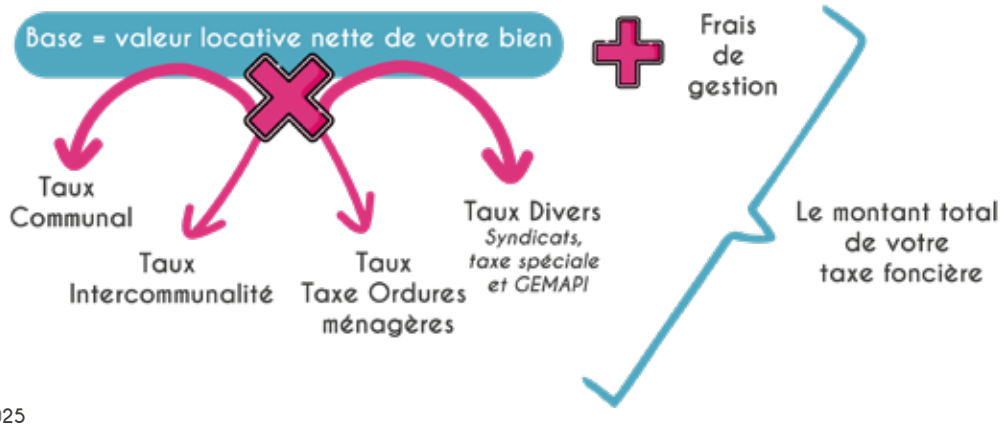

# L'OFFICE DE TOURISME

# ACTEUR CLÉ DE L'ATTRACTIVITÉ DE NOTRE TERRITOIRE

*L'année 2025 s'ouvre avec une ambition renouvelée. Sous l'impulsion de son Président, l'Office de Tourisme s'affirme comme un moteur du développement local, capable de fédérer les acteurs, d'innover dans la promotion et de révéler les richesses de Terres des Confluences à un public toujours plus large.*

## La Parole à Romain Lopez - Président de l'Office de Tourisme Intercommunal

**Depuis janvier 2025, l'Office de Tourisme de Terres des Confluences a franchi une étape majeure en devenant un Établissement Public Industriel et Commercial (EPIC). Cette évolution marque une volonté forte de professionnalisation et de structuration au service d'un territoire riche et dynamique.**

Sous la présidence de M. Romain Lopez, le Conseil d'administration réunit dix élus communautaires et huit représentants des filières touristiques locales. Ensemble, ils tracent les grandes orientations et adoptent les budgets de cet outil essentiel de développement territorial.

Comme le souligne M. Lopez :
« *Valoriser le patrimoine culturel, promouvoir les activités de pleine nature, renforcer la notoriété au-delà du département : tels sont nos objectifs. Le nouveau mode de fonctionnement permet de dégager des moyens concrets pour aller à la rencontre des visiteurs, investir dans la communication, et recentrer l'action de l'Office sur sa mission première : la promotion touristique.* »

L'année 2025 s'annonce donc comme celle d'une nouvelle impulsion pour le tourisme local, avec une attention particulière portée à la visibilité dans les métropoles voisines, la présence sur les événements locaux et la création d'un pass-tourisme réinventé en partenariat avec les socio-professionnels.

### Budget 2025 : une ambition réaffirmée

Avec un statut d'EPIC, l'Office de Tourisme dispose désormais d'une plus grande autonomie de gestion, ce qui se reflète dans le budget 2025 adopté par le Conseil d'administration. Ce budget qui se monte à 540 800 € pour le fonctionnement, traduit les nouvelles priorités fixées par l'exécutif.

### Un territoire en mouvement

Porté par une gouvernance représentative et un budget ambitieux, l'Office de Tourisme de Terres des Confluences se positionne comme un levier essentiel pour la mise en valeur de notre territoire. À travers ses nouvelles actions, il contribue à renforcer l'attractivité, à stimuler l'économie locale et à faire rayonner nos communes bien au-delà des frontières départementales.

## Baludik : Découvrez Terres des Confluences en jouant !

*Et si une balade devenait une aventure ? L'Office de Tourisme Terres des Confluences lance Baludik, une application gratuite qui vous propose de (re)découvrir le territoire autrement, à travers des parcours ludiques et interactifs.*

Que vous soyez touriste de passage ou habitant curieux, seul, en famille ou entre amis, laissez-vous guider par cette application et partez à la recherche d'indices, d'énigmes et de surprises !
Chaque parcours vous plonge dans une histoire originale, sur fond de patrimoine, de nature ou de culture locale.

Téléchargeable sur smartphone, **Baludik** vous accompagne pas à pas pour une balade 100 % plaisir, à votre rythme. Et ce n'est que le début : de nouveaux itinéraires seront ajoutés régulièrement, y compris des parcours personnalisés !

**Téléchargez l'application depuis ce QR Code**

OFFICE DE TOURISME
MOISSAC-TERRES DES CONFLUENCES

**Contact :** Office de Tourisme Intercommunal
Moissac - Terres des Confluences
1 Boulevard de Brienne à Moissac
Tél. 05 32 09 69 36

# RENCONTRE AVEC URBANIS : DANS LES COULISSES DE L'OPÉRATION PROGRAMMÉE D'AMÉLIORATION DE L'HABITAT (OPAH)

*Nous avons rencontré, Guilhem Clergue, Chargé de mission chez notre opérateur URBANIS pour en savoir plus sur son rôle dans l'opération et découvrir les coulisses de son travail. À travers cette interview, il nous livre son témoignage et ses impressions sur les projets en cours.*

**Quels ont été, selon vous, les principaux facteurs de réussite de cette OPAH sur notre territoire ?**

*« L'opération démarre très bien, avec un bel engouement, notamment pour les visites avant travaux qui permettent aux propriétaires d'avoir des conseils et un regard technique avant de se lancer dans des projets de rénovation qui peuvent parfois être très ambitieux.*

*Le succès initial s'explique d'un côté, par le fait que l'opération était très attendue sur le territoire et d'autre part, par une communication efficace dès le lancement : articles dans la presse locale, participation à la Semaine Bleue à Moissac et présence à la première édition du forum de la rénovation organisé par Terres des Confluences. Les artisans et les conseillers France Rénov' ont aussi joué un rôle clé dans la diffusion de l'information. Le dispositif des permanences est un véritable atout, nous recevons en moyenne 2 à 3 personnes par matinée de permanence, et le reste du temps, nous réalisons des visites à domicile pour les propriétaires qui ont du mal à se déplacer ou pour réaliser le suivi administratif des dossiers. Ces permanences, dans un local bien identifié de la Communauté de Communes, renforcent la confiance des habitants et offre une proximité humaine. Le local est bien situé, à côté de la caserne des pompiers, ce qui le rend facile à repérer. Ces permanences jouent un rôle essentiel dans le suivi des dossiers et l'animation du partenariat, en offrant toujours une solution et un accompagnement personnalisé. »*

**Quels freins ou difficultés avez-vous rencontrés dans la mise en œuvre de l'accompagnement des bénéficiaires ?**

*« La principale difficulté aujourd'hui est de gérer le flux élevé de demandes. L'opération rencontre un grand succès, avec 80 à 90 % des personnes éligibles. Cela génère un volume important de sollicitations, et la difficulté réside dans le maintien de la réactivité, tant lors des premiers échanges que dans le suivi des projets, notamment lors des visites sur le terrain. L'enjeu est de répondre rapidement tout en assurant un accompagnement de qualité. Un autre défi majeur concerne les montants d'aides, particulièrement pour la rénovation énergétique, qui n'ont jamais été aussi élevés. Si l'attribution des aides est relativement simple, le déblocage des fonds, surtout lorsque les propriétaires doivent avancer les travaux, est complexe. Les travaux sont coûteux, mais des solutions comme les éco-prêts ou l'intervention de partenaires comme Midi Habitat existent. »*

**Comment évaluez-vous la collaboration avec les services de la collectivité et les autres partenaires ?**

*« Les partenaires sont nombreux, mais chacun connaît bien les limites de son champ d'intervention, ce qui facilite la coordination et permet le bon avancement des différents dossiers. Nous avons de très bonnes relations avec la Communauté de Communes, avec qui nous sommes régulièrement en contact par mail, téléphone ou lors de réunions. La coopération avec des partenaires financiers, comme le Département ou l'Agence Nationale de l'Habitat (ANAH) est également très solide, la communication est fluide et ils sont toujours disponibles à chaque fois qu'un point nécessite éclaircissement. Nous travaillons également avec Midi habitat ce partenariat permet de préfinancer une partie des aides et facilite ainsi le financement pour les propriétaires occupants. Ils viennent d'ailleurs de renouveler l'enveloppe pour l'année prochaine, ce qui est une excellente nouvelle. Enfin, notre collaboration avec les Architectes des Bâtiments de France, notamment pour les demandes de primes complémentaires est stable et fructueuse tout comme le partenariat avec le Guichet Rénov Occitanie qui joue un rôle central en fournissant des informations générales et en orientant les personnes vers l'OPAH. »*

**Quel est le profil type des ménages accompagnés et quelles tendances avez-vous observées en termes de demandes ou de besoins ?**

*« La majorité des dossiers concerne des propriétaires occupants, avec une répartition quasi égale entre les projets de rénovation énergétique et ceux d'adaptation du logement. Cependant, les dossiers de rénovation énergétique prennent généralement plus de temps à monter en raison de la nécessité de plusieurs devis, d'un audit énergétique et souvent d'ajustements, ce qui rallonge le processus. Quant aux primes complémentaires, elles sont principalement utilisées pour les travaux de ravalement de façade, parfois accompagnés du remplacement des menuiseries. »*

**Lors de vos visites chez les administrés dans le cadre du dispositif, y a-t-il une anecdote ou un moment qui vous a particulièrement marqué ou touché ?**

*« Ce qui m'a vraiment touché, c'est un monsieur âgé, très attachant. Il ne sait ni lire ni écrire, ce qui complique un peu les démarches. Son dossier, concernant la rénovation de sa salle de bain, vient tout juste d'être agréé. Nous avons eu plusieurs rendez-vous à domicile. Ce monsieur, veuf, a vécu des expériences très difficiles, ayant fui l'Espagne pendant la guerre. Il est également autodidacte en sculpture. Il crée des sculptures en bois et à chaque rencontre, il nous offre l'une de ses petites créations, qu'il transforme en porteclés. Ce geste simple, mais très significatif, me touche profondément. Il a appris à sculpter de manière totalement autonome et réalise des pièces assez imposantes, ce qui est impressionnant. C'est un homme qui m'a marqué, et c'est toujours un plaisir de le rencontrer. Plus généralement, on ressent une grande reconnaissance de la part des bénéficiaires dès l'agrément du dossier. Ces remerciements sont encore plus marqués lors des visites de fin de chantier. »*

**Le mot de Dominique Forneris, Vice-Présidente en charge de l'aménagement durable du territoire et du cadre de vie**

*Étant vice-présidente à l'aménagement, l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat est un dispositif d'accompagnement bénéfique pour notre territoire rural. Il permet un accompagnement complet et transversal des administrés et également des élus concernant la rénovation de l'habitat et la lutte contre l'habitat indigne. Nous espérons que la mobilisation de l'ensemble des acteurs et des partenaires permettra de mener à bien ces objectifs.*

opération programmée d'amélioration de l'habitat

Urbanis

# MODIFICATION DU PLUI-H : UNE PROCÉDURE SIMPLIFIÉE PRÉVUE POUR 2025

*La Communauté de Communes engage, en 2025, une modification simplifiée de son Plan Local d'Urbanisme intercommunal valant programme local de l'habitat (PLUi-H). L'approbation de cette modification est prévue début 2026.*

**Une modification à périmètre limité**

Il s'agit d'une modification mineure, qui ne remettra pas en question les grandes orientations du projet d'aménagement du territoire. Cette procédure permettra d'apporter des ajustements ciblés, principalement sur :
• Le règlement écrit :
• Les orientations d'aménagement et de programmation (OAP).
Ces évolutions visent à améliorer la lisibilité du document, à corriger certaines imprécisions et à s'adapter à des besoins identifiés depuis l'approbation initiale du PLUi-H.
Cette procédure n'autorise pas la modification du zonage, notamment le classement de nouveaux secteurs en zones constructibles.
Ce type d'évolution relève d'une révision complète du PLUi-H, qui fera l'objet d'une procédure distincte.
En effet, la révision générale du PLUi-H est prévue à l'horizon 2027, avec une approbation estimée entre 2028 et 2029, en fonction des évolutions juridiques à venir.

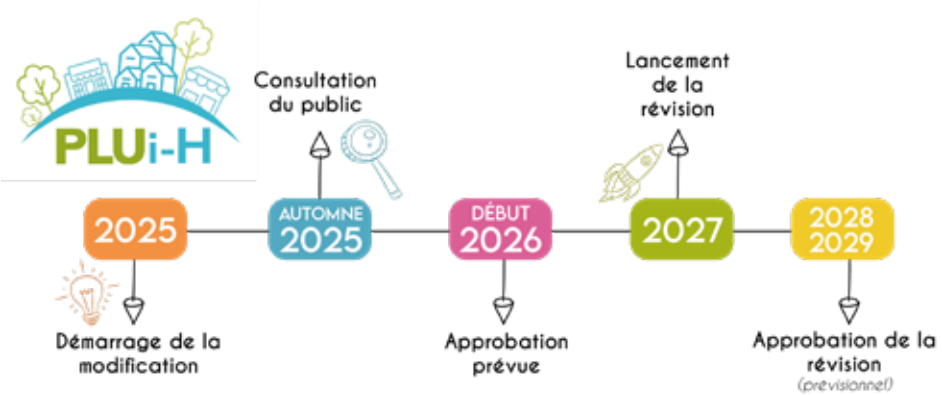


**Consultation du public**

La population sera invitée à donner son avis dans le cadre de la consultation qui sera organisée par la Communauté de Communes fin 2025.
Les modalités précises seront communiquées en amont de la démarche. La consultation sera principalement via notre site internet.

# LE PLAN CLIMAT DE TERRES DES CONFLUENCES : UN ENGAGEMENT TERRITORIAL POUR L'AVENIR

*La Communauté de Communes Terres des Confluences s'engage pleinement dans la transition écologique à travers son Plan Climat-Air-Énergie Territorial (PCAET). Ce document stratégique, structuré autour de huit axes majeurs, décline 94 actions en faveur d'un développement durable et d'un territoire résilient.*

**Trois objectifs principaux guident cette démarche :**

• Réduire les émissions de gaz à effet de serre (GES), afin de contribuer à la lutte contre le changement climatique.
• Adapter le territoire aux effets déjà visibles du dérèglement climatique, en limitant les impacts sociaux, sanitaires et économiques.
• Améliorer durablement la qualité de l'air pour préserver la santé des habitants.

**Une démarche concertée et progressive**

Le PCAET a été officiellement lancé en juin 2018. Sa phase d'élaboration opérationnelle a débuté au printemps 2019, sur la base d'un travail de co-construction avec les acteurs du territoire. Après plusieurs temps de concertation, le projet a été arrêté en Conseil Communautaire le 14 décembre 2021.
Une pause, liée à des ajustements administratifs, a temporairement interrompu le processus. Toutefois, plusieurs actions ont été engagées dès 2022. Leur évaluation met en évidence les premières avancées concrètes du plan, malgré l'absence d'approbation formelle à ce stade.

**Vers une approbation définitive**

Une actualisation des données est actuellement en cours. Elle permet de mettre à jour le diagnostic du territoire et de faire le point sur l'état d'avancement des actions. Ces travaux constituent une étape essentielle avant l'approbation finale du PCAET.

**Les grandes étapes à venir**

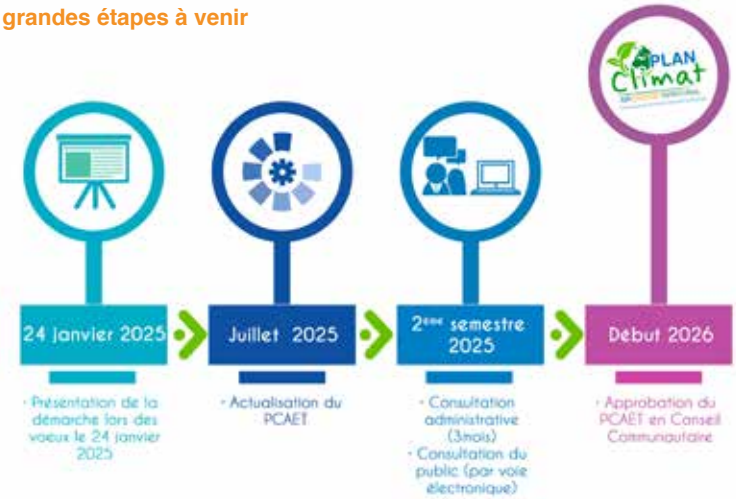

## LES RPE DE MOISSAC ET CASTELSARRASIN FONT PEAU NEUVE AVEC DE NOUVEAUX LOCAUX

*Les RPE de Moissac et Castelsarrasin ont récemment emménagé dans de nouveaux locaux, plus spacieux et mieux adaptés aux besoins des tout-petits et des assistantes maternelles.*

Ces nouveaux espaces, lumineux et chaleureux, sont pensés pour favoriser l'éveil et l'épanouissement des enfants.

Un coin motricité sécurisé encourage les explorations, tandis qu'un espace créatif permet aux plus grands de s'initier à la peinture et à diverses activités artistiques.

**Retrouvez-les à leurs nouvelles adresses >**

**· Moissac**
Maison de l'Emploi et de la Solidarité
27 rue de la Solidarité
2ème étage, 82200 MOISSAC
***Isabelle Chapelle***
Contact : 06 45 37 03 51

**· Castelsarrasin**
Pôle Petite Enfance
17 boulevard du 22 septembre
82100 CASTELSARRASIN
***Fabienne Seront***
Contact : 07 86 74 01 84

## FORUM DES MÉTIERS DE LA PETITE ENFANCE : UNE RENCONTRE DÉDIÉE À L'AVENIR

Dans le cadre de son projet social de territoire, en partenariat avec la CAF et la MSA via la Convention Territoriale Globale, la Communauté de Communes organise un forum des métiers de la petite enfance. Cet événement réunira les acteurs intercommunaux du secteur pour faire découvrir aux jeunes et au public en insertion les nombreuses opportunités qu'offre ce domaine.

**Au programme :**
• Présentation des métiers de la petite enfance par des professionnels passionnés (éducateurs de jeunes enfants, auxiliaires de puériculture, animateurs, assistantes maternelles, assistants familiaux, sages-femmes, puéricultrices, etc.)
• Découverte des parcours de formation avec la présence d'organismes spécialisés (IFRASS, MFR Moissac, ADES Marmande…)
• Échanges avec des professionnels de l'orientation et de l'insertion (Mission Locale, France Travail, CIO…)

Le forum se déroulera le **Mardi 18 novembre 2025 à l'Espace Confluences à Moissac**
Public : collégiens, lycéens du territoire intercommunal et personnes en parcours d'insertion
Un rendez-vous essentiel à ne pas manquer pour construire l'avenir de la petite enfance !

**Contact : Céline FRON** - Mail : c.fron@terresdesconfluences.fr - Tél. : 06 42 76 83 20

## EXPOSITION PHOTOS DU RPE : UN REGARD UNIQUE SUR LA PETITE ENFANCE

L'exposition itinérante du Relais Petite Enfance a rencontré un grand succès, attirant de nombreuses familles. À travers des clichés saisissants, elle met en valeur le métier d'assistante maternelle et son rôle crucial dans l'éveil des tout-petits. Accessible gratuitement, l'exposition est ouverte à tous. Ne manquez pas cette belle initiative avant son départ vers de nouvelles destinations ! Après être passée par Castelsarrasin, Saint-Nicolas-de-la-Grave et Durfort-Lacapelette, l'exposition a été visible à Montesquieu du 8 avril au 2 juin, et elle se rendra à Saint-Aignan du 2 juin au 8 septembre.

## SENSIBILISATION AUX CONDUITES ADDICTIVES : UN TEMPS D'ÉCHANGE POUR MIEUX ACCOMPAGNER

*Dans le cadre du Contrat Local de Santé (CLS) porté par la Communauté de Communes Terres des Confluences, une action de sensibilisation aux conduites addictives s'est tenue le mercredi 20 mars après-midi à Saint-Aignan.*

Cette rencontre était animée par les intervenants de l'association Addiction France ainsi que de l'Équipe de Liaison et de Soins en Addictologie (ELSA) de l'hôpital de Montauban. Cette session a réuni une dizaine de professionnels issus de structures sociales et médico-sociales du territoire.

**L'objectif ?** Renforcer leurs connaissances sur les produits addictifs, leurs effets sur les usagers et les démarches possibles pour un accompagnement adapté. Les échanges ont également permis de mieux cerner les outils à disposition et les leviers d'action pour accueillir ces publics dans un cadre bienveillant et professionnel.

Ce temps de sensibilisation s'inscrit dans une démarche plus large de prévention et de formation des acteurs de terrain, afin de favoriser un réseau local plus outillé face aux problématiques d'addiction.

Une prochaine session est d'ores et déjà programmée le 16 octobre 2025 au siège de la Communauté de Communes Terres des Confluences.

## FORMER AUX PREMIERS SECOURS EN SANTÉ MENTALE : UNE PRIORITÉ LOCALE

*Dans le cadre des actions portées par le Conseil Local en Santé Mentale (CLSM), une nouvelle session de formation aux Premiers Secours en Santé Mentale (PSSM) s'est déroulée les 7 et 8 avril derniers dans les locaux de la Communauté de Communes Terres des Confluences.*

Accueillie dans un cadre soigneusement aménagé, grâce à l'exposition itinérante de l'ADIAD dédiée à la santé mentale, cette formation a permis à 13 participants – professionnels et citoyens du territoire – de se familiariser avec les gestes essentiels pour soutenir une personne en souffrance psychique.

Pendant deux jours, ils ont été sensibilisés à l'importance de la santé mentale dans le quotidien de chacun, et ont appris à repérer les signes de mal-être, écouter sans juger et orienter vers les ressources adaptées. Cette démarche citoyenne contribue à lever les tabous autour de la santé mentale et à renforcer les solidarités de proximité.

À l'issue de la session, Madame Bascoul, psychologue et formatrice certifiée par l'INFIPP, a remis aux participants une attestation de secouriste en santé mentale, officialisant ainsi leur engagement en tant qu'acteurs relais de première écoute.

Cette initiative s'inscrit dans une volonté partagée d'agir pour une meilleure prise en compte de la santé mentale sur notre territoire, en soutenant à la fois les professionnels, les bénévoles et les habitants. Les prochaines sessions se dérouleront les 3 et 4 novembre 2025 ainsi que les 5 et 6 novembre 2025.

**Plus d'information :** *Renaud Barthelemy* Chargé de mission Contrat Local de Santé (CLS) - Conseil Local en Santé Mentale (CLSM) – Tél. : 06 31 18 13 80 – Mail : r.barthelemy@terresdesconfluences.fr

## SISM 2025 : LE LIEN SOCIAL À L'HONNEUR

Dans le cadre de la 36e édition des Semaines d'Information sur la Santé Mentale, le CLSM propose deux temps forts.

• **Le 11 octobre à partir de 17h**, rendez-vous à l'Arène à Coutures pour des animations, un foodtruck et la pièce de théâtre "Sans maux dire" en accès libre.

• **Le 15 octobre, après-midi familial de 14h à 18h** à la Salle Jean Moulin avec jeux, animations, stands santé, scène ouverte et expo. Navettes prévues depuis Moissac.

Un moment convivial pour renforcer le lien social.

# UNE AVANCÉE MAJEURE POUR LA SANTÉ À CASTELSARRASIN : LA MAISON DE SANTÉ PREND FORME

*La ville de Castelsarrasin se dote bientôt d'un nouveau pôle de santé moderne et fonctionnel, un projet ambitieux porté par la Communauté de Communes Terres des Confluences (CCTC). L'acquisition foncière est en cours, marquant une étape clé avant le début des travaux. Ce futur lieu de soins, pensé pour répondre aux besoins croissants de la population, se veut un espace convivial et innovant où les professionnels pourront exercer dans les meilleures conditions.*

## UN PROJET STRUCTURANT AU SERVICE DES HABITANTS

Avec une enveloppe budgétaire estimée à environ **2 millions d'euros**, la Maison de Santé a pour vocation d'offrir un environnement médical de qualité, en réunissant plusieurs praticiens sous un même toit. Ce projet, conçu pour renforcer l'accès aux soins de proximité, représente une avancée significative pour la commune et ses alentours.

### Les étapes clés de la réalisation

• **Lancement de la consultation pour le choix de l'architecte** : Depuis le 14 février 2025, les démarches sont engagées afin de désigner le cabinet qui donnera forme à cette Maison de Santé. **Désignation de l'architecte : mai 2025**

• **Consultation des entreprises :** Juillet à septembre 2025, pour sélectionner les acteurs qui construiront ce bâtiment moderne avec des exigences environnementales.

• **Début des travaux : Novembre 2025.**

• **Mise en service : Novembre 2026,** marquant l'aboutissement d'un projet structurant pour Castelsarrasin.

### Un espace de santé moderne et évolutif

Dès son ouverture, la Maison de Santé pourra accueillir cinq médecins généralistes, avec une extension possible pour le futur. En complément, divers professionnels paramédicaux viendront enrichir l'offre de soins pour un accompagnement pluridisciplinaire.

Le projet prévoit également :

• **Une salle de réunion** et **une salle d'urgence**, pour garantir une prise en charge efficace.
• **Deux logements pour accueillir des internes**.
• **Un parking extérieur**, facilitant l'accès aux patients et aux praticiens.

### Un projet porteur d'avenir

La future Maison de Santé de Castelsarrasin incarne une dynamique positive pour le territoire. Elle contribuera non seulement à attirer de nouveaux professionnels de santé, mais aussi à renforcer le maillage médical de proximité. Plus qu'un simple bâtiment, elle sera un véritable pôle de vie et de soins, au service de tous.

# CONVENTION TERRITORIALE GLOBALE : UN TERRITOIRE MOBILISÉ POUR LES TOUT-PETITS

*Dans le cadre de la Convention Territoriale Globale (CTG), un deuxième Comité de Pilotage (COPIL) s'est tenu le 20 février 2025, prolongeant la dynamique lancée lors du premier COPIL de juin 2024. Ce temps fort a rassemblé l'ensemble des partenaires engagés autour d'une ambition commune : bâtir un projet social de territoire structuré, cohérent et adapté aux réalités locales.*

Pour rappel, la Convention Territoriale Globale (CTG) est un cadre de partenariat entre la Caisse d'Allocations Familiales et les collectivités locales. Elle vise à renforcer la cohérence et l'efficacité des politiques publiques en faveur des familles et des habitants, en structurant les actions dans des domaines essentiels : petite enfance, enfance, jeunesse, parentalité, logement, mobilité, accès aux droits, santé, inclusion numérique…

### Le COPIL, cœur battant de la démarche sociale

Instance stratégique et collaborative, le COPIL incarne la gouvernance partagée propre à la CTG. Il permet de réunir les acteurs institutionnels, associatifs et de terrain pour définir ensemble les grandes priorités d'action.
Après une première réunion en juin 2024, un second COPIL s'est tenu le 20 février 2025. Celui-ci a permis de croiser les expertises, mutualiser les regards et poser les bases d'un projet solide et fédérateur. Ce temps d'échange a notamment confirmé la petite enfance comme un axe structurant de la stratégie territoriale.

### Un diagnostic Petite Enfance pour éclairer l'action

Parmi les éléments structurants de cette démarche, le diagnostic Petite Enfance s'est révélé particulièrement riche. Nourri par des données précises collectées en amont, il dresse une photographie claire et localisée des besoins du territoire, des ressources existantes, mais aussi des points de vigilance.

### Vers une stratégie sociale concertée

En conjuguant vision stratégique, portée par le COPIL, et outils d'aide à la décision, comme le diagnostic Petite Enfance, la CTG poursuit son chemin vers un projet social territorial ambitieux, réaliste et ancré dans les besoins des habitants. Ce projet incarne ainsi une ambition collective : celle de construire, pas à pas, un territoire plus solidaire, lisible et mieux adapté aux besoins de ses habitants — à commencer par les plus jeunes.

### Envie d'en savoir plus ?

Scannez le QR code (ci-dessous) pour accéder à l'intégralité du diagnostic Petite Enfance et découvrir tous les enjeux identifiés sur notre territoire !

***Nos partenaires :***

msa santé famille retraite services
L'essentiel & plus encore

Allocations Familiales
Caf de Tarn-et-Garonne

# LE CAFÉ DES CONFLUENCES

*Venez discuter de votre territoire sans filtre*

## Valoriser et développer notre territoire ?

Votre communauté de communes Terres de Confluences vous interroge.

**DU 19 AU 21 JUIN**

# 3 JOURS

**POUR SE RENCONTRER AUTOUR D'UN CAFÉ**

### LE 19 JUIN 2025

- Marché de Castelsarrasin ..... 9h30
- Leclerc de Castelsarrasin ..... 12h
- Café Le Rallye de Saint-Nicolas-de-le-Grave ..... 15h

### LE 20 JUIN 2025

- Cité scolaire Jean de Prades ..... 15h
- Fête de la musique d'Angeville ..... 18h

### LE 21 JUIN 2025

- Marché de Moissac ..... 9h30

**OU**

## UNE ENQUÊTE NUMÉRIQUE

**DU 19 MAI AU 19 JUILLET 2025**

Votre territoire c'est vous qui en parlez le mieux !